



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le

16 JUIL. 2020

Madame la Présidente, *chère Rachel,*

Si notre pays a pu résister à l'épidémie de coronavirus, c'est grâce à l'engagement exemplaire des professionnels de santé qui a permis de sauver des vies. Cette mobilisation des personnels soignants et non soignants s'est faite malgré les difficultés accumulées par notre système de santé depuis de nombreuses années, en mettant souvent en place des organisations nouvelles pour répondre à l'urgence.

L'engagement pris par le président de la République à Mulhouse le 25 mars 2020 en faveur d'un plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières a été le point de départ du Ségur de la santé.

Cette grande concertation que nous avons lancée avec le Premier ministre le 25 mai dernier avec l'ensemble des acteurs du monde de la santé avait un objectif clair : remettre notre système de santé sur de bons rails. Au cœur du Ségur, les travaux autour des métiers, des carrières et de leur rémunération, auxquels vous avez participé activement, ont permis d'aboutir à des accords historiques, pour que les métiers de la santé soient reconnus à la hauteur de l'engagement de ceux qui les exercent.

Ces accords sont le fruit d'un dialogue social exigeant et constructif de plus de 10 heures avec vous, les organisations syndicales représentatives des personnels médicaux, dans lequel j'ai souhaité m'investir pleinement. Je tiens à vous remercier pour votre engagement dans ces négociations et la qualité de nos échanges.

Nous pouvons être fiers collectivement de ces avancées qui vont permettre d'améliorer significativement la rémunération et le quotidien de près de 1,8 million de professionnels de santé. Ces accords sont aussi un gage pour l'avenir : ils garantissent l'attractivité des métiers et la transformation de notre système de santé au service des patients et retiennent de la crise traversée les enseignements qui devaient être tirés.

Ces accords constituent la première étape des conclusions du Ségur de la santé. Ils seront complétés, dans les jours qui viennent, par des décisions sur le système de la santé, couvrant l'ensemble des quatre « piliers » du Ségur : transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent ; définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service des soins ; simplifier les organisations et le quotidien des équipes ; fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

.../...

Docteur Rachel BOCHER
Présidente
Intersyndicat national des praticiens hospitaliers - INPH
CHU Saint-Jacques
Service de psychiatrie V
85 rue St Jacques
44093 NANTES Cedex 1

Je vous remercie très sincèrement de votre investissement dans ces accords du Ségur de la Santé qui apportent une reconnaissance historique de ces métiers du soin, qui à l'hôpital comme en EHPAD, seront toujours des métiers de dévouement et d'engagement pour tous.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement

Olivier VÉRAN

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a shorter, slightly curved stroke that ends in a small hook.